

*Initiatives ministérielles*

**Mme Christine Stewart (Northumberland):** Madame la Présidente, le fait de devoir aujourd'hui prendre la parole au sujet de ce projet de loi C-32 me bouleverse énormément, car j'enrage à l'idée que ce même gouvernement qui qualifiait nos programmes sociaux de principe inviolable demande maintenant à la Chambre d'approuver le plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada.

Ce gouvernement me semble terriblement coupé de la réalité canadienne. S'il y a une chose dont on nous rebat les oreilles, nous les hommes et femmes politiques, jour après jour, c'est que nous sommes coupés des Canadiens. J'aime croire que je n'ai pas perdu le pouls de mes électeurs. Je ne puis comprendre comment un gouvernement peut être aussi insensible et vide de moralité qu'il puisse vouloir faire adopter une telle loi.

L'autre jour, lorsqu'il a déposé le projet de loi à la Chambre, le ministre a déclaré que le plafonnement du RAPC servirait à maîtriser la dette. Il a affirmé que les fonds ainsi épargnés serviraient à appuyer les programmes que réclament les Canadiens. De quels Canadiens parle-t-il? Si le gouvernement avait pris la peine d'expliquer aux Canadiens sa vision de l'avenir et les idées qu'il entretient pour le pays, s'il avait parlé de choix qui s'offraient, alors j'aurais peut-être compris.

• (1640)

Aux termes du projet de loi, on continuerait de réduire les fonds versés aux provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario sous prétexte qu'elles sont les plus riches. Pourtant, d'une semaine à l'autre, mois après mois, on entend parler de coups durs en Ontario, ma province, du nombre croissant d'entreprises qui ferment, du nombre toujours grandissant de faillites et du taux de plus en plus élevé de chômage.

Les citoyens de Northumberland, que je représente, ont été durement touchés. Si les députés conservateurs n'ont pas entendu parler, dans leur bureau de circonscription, des conséquences des programmes du gouvernement sur leurs électeurs, permettez-moi de vous décrire brièvement leur incidence sur ceux que je représente.

Par ses compressions gouvernementales, son manque de perspective et de détermination, ainsi que ses politi-

ques budgétaires et monétaires inadéquates, le gouvernement est responsable de l'augmentation constante du taux de chômage dans la circonscription de Northumberland que je représente.

En 1988, le taux de chômage ne dépassait pas 5,9 p. 100 dans ma circonscription. Au mois d'août 1989, il était de 3,7 p. 100. Au mois d'août 1990, il s'élevait à 7,9 p. 100. Cette année, toujours en août, il atteignait 10 p. 100, mais il faut noter qu'il s'agissait d'une baisse, puisqu'il avait dépassé 16 p. 100 au cours de l'année.

Ma circonscription est durement touchée. Les gens ne sont même plus inscrits au chômage, car ils désespèrent de trouver du travail lorsque leurs prestations d'assurance-chômage prennent fin. Ils s'en remettent donc aux programmes d'aide sociale, la seule raison d'être du Régime d'assistance publique du Canada.

Dans ma circonscription, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale s'est accru sensiblement, passant, par exemple, d'à peine 200 au mois d'août 1989 à 900 au mois d'août de cette année.

Du point de vue statistique, la courbe de la demande d'aide sociale descend en août dans ma circonscription, mais, elle n'a cessé de s'élever depuis janvier cette année. On s'inquiète beaucoup de ne pas voir cette courbe ralentir. Et les chômeurs sont de plus en plus nombreux à recourir à l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Les bénéficiaires de l'aide sociale font la queue devant les banques d'alimentation et reçoivent de l'aide de divers organismes de bienfaisance de la circonscription de Northumberland.

Le plafonnement du RAPC aura des répercussions très directes non seulement sur les plus pauvres de notre société, qui méritent et qui nécessitent le plus le genre d'aide qui est fournie dans le cadre de ce programme, mais encore sur les professionnels qui, au sein de divers organismes, essaient de fournir des services financés à même le RAPC.

Outre ces professionnels, il touche aussi les bénévoles compatissants qui passent de très nombreuses heures à essayer de fournir les services nécessaires aux plus démunis de ma circonscription.